

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ARBITRES DE MOSELLE

P.V. de la Réunion de Bureau de la CDA du 03 Juillet 2025 REUNION EN VISIO

Présidence : M. MERULLA
Présents : M. BARRAT, DURAND
M. HOCQUAUX, Représentant des Arbitres
Excusé : M. KOENIG, Représentant du CD du DMF
MM. CAMPISI, GROUTSCH

CARNET :

La CDA transmet toutes ses condoléances :

- à Maurice Sammartano pour le décès de sa Maman,
- à Montasprini Mickael pour le décès de son Papa,
- à Poinsignon Christian pour le décès de son Frère,
- à Dominique Roviero, pour le décès de son Papa
- à la famille de Dominique De Maio

Félicitations à Jean-Michel Jung qui est papy pour la 3^{ième} fois.

PV :

- Les validations se feront lors de la prochaine Plénière

COURRIER du PRESIDENT : (Vincent Merulla)

- Impossible d'énumérer les nombreux courriers reçus et envoyés pendant cette période
- Néanmoins, tous ont été traités et les copies nécessaires envoyées aux personnes ou organes concernés

COURRIER du SECRETAIRE : (Patrice Barrat)

- Comptes rendus des commissions par Jean-Claude Schely, Xavier Weisgerber : remerciements
- Situation de J. Bialic, D. Brevod, C. Jost et D. Ponicke
- Honorariat pour Antoine Zarbo : avis favorable

BUDGET : (Pascal Durand)

- Le Trésorier fait un état des lieux budgétaire au 31/06
- Le budget de la saison est totalement maîtrisé, le Bureau félicite le nouveau Trésorier dans ce difficile exercice et pour une première fois
- Il souhaite une légère modification dans la gestion des membres du Collège CDA. Il en fera part lors du stage les concernant

CDPA : (Pascal Durand)

- Une réunion Plénière eut lieu le 1^{er} Juillet
- Bilan des formations et projection sur 25/26

TECHNIQUE et DIVERS : (CDA MOSELLE)

- Vincent Groutsch fait le point sur les candidatures Ligue Seniors ; un effectif de 12 unités est dégagé. Les reprises des formations en Juillet donneront une idée plus précise sur les volontés réelles de chacun.
- Un large tour de table est effectué sur l'organisation des stages de CDA ; quelques points ne sont pas encore actés en l'absence de réponse du restaurateur à la PIC de Lorraine
- Les membres de la CDA se répartissent la présence lors des stages de SCA :
 - Forbach : le 06/09 à Volmunster : Vincent Groutsch

- Hayange : le 13/09 à Basse Ham : Pascal Durand
- Metz : le 06/09 à St Julien (à confirmer) : Patrice Barrat
- Sarrebourg : le 06/09 à Langatte (D2) : Frédéric Campisi et le 13/06 (lieu à définir) : Vincent Groutsch
- Les tests physiques sont prévus ; un grand merci aux SCA pour leurs recherches et leurs retours :
 - Le 30/09, 19h00, sur les installations du club de Macheren
 - Le 06/10, 18h30, sur les installations du club de Guenrange
 - Le 13/10, 19h00, sur les installations de Marly
 - Le 22/10, 18h30, sur les installations de Morhange
 - Les arbitres D1, D2 et Candidats recevront une convocation en temps voulu
- Demande de la SCA de Hayange au sujet de l'arbitre Bouderbane Rami ; après consultation du RI de la CDA, cet arbitre est nommé District 2 à compter du 1^{er} Juillet 25 ; à noter qu'il a déjà réussi son test physique lors de la session de la CRA à Montigny

TOUR DE TABLE :

- Cas d'un arbitre D3 qui est proposé comme membre d'une SCA ; après explications, il sera proposé à la nomination par le CD du DMF
- Une requête sera faite aux DMF pour inciter fortement tous les membres d'avoir une adresse officielle, tout comme les arbitres, sur le format nom.prenom@lgef.fr ; cela devrait simplifier et mieux assurer les transferts d'informations
- La CDA va inviter Alain Gomez à nos 2 stages
- Patrice Barrat demande l'étude de solutions pour traiter les nombreux problèmes liés aux rapports disciplinaires : incomplets, absents ... des sanctions seront envisagées
- Le Bureau mandate Christian Hocquaux pour une intervention au sujet des remboursements très aléatoires d'un club dans le secteur sidérurgie
- Le Président de la CDA demande des éclaircissements au sujet :
 - Mise en place technique du carton blanc, nouvelle formule
 - Appel des licences de l'ensemble des personnes présentes sur le banc de touche
 - Situation des dirigeants, avec ou sans certificat médical

DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Clubs, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.
- Prochaine réunion de la CDA : sur convocation

Le Représentant du CD/DMF :
Hervé KOENIG




Le Président de la CDA :
Vincent MERULLA


